

Association suisse des actuaires

Publication des examens professionnels supérieurs pour experts en assurances de pension.

L'organisation des examens est effectuée conformément aux dispositions du «Règlement concernant les examens professionnels supérieurs pour experts en assurances de pension», édition 2001.

Branche d'examen:	Examens préliminaires partie A et partie B
Lieu:	Zurich
Date:	du 16 au 18 septembre 2003
Durée:	Selon art. 15 du règlement
Délai d'inscription:	le 31 mai 2003
Inscription:	Secrétariat de la Commission des examens c/o Swiss Re Case postale 8022 Zurich

Les formulaires y respectifs peuvent être commandés auprès du secrétariat.

Pour la commission des examens
Le secrétaire
R. Schmid

219278

